

28 juillet 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la coopération entre la France, ses territoires du Pacifique et la région du Pacifique sud, l'aide de la France au développement du Pacifique, les relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les incendies dans le Midi de la France, l'autonomie de la Polynésie française et l'étude sur la radioactivité de l'atoll de Mururoa après les essais nucléaires, Papeete le 28 juillet 2003.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord saluer les représentants de la presse, de la presse du Pacifique ou de la presse métropolitaine, et leur dire combien j'apprécie leur travail dans un contexte un peu précipité et aux horaires variables, notamment du fait que notre réunion a été plus longue que prévue.

Je tiens naturellement à remercier très chaleureusement le Président de la Polynésie française, Gaston FLOSSE, qui a organisé l'ensemble de la cette réunion avec ce sens de la qualité et de l'hospitalité que nous lui connaissons.

Je voudrais également bien sûr me réjouir de la présence des représentants de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

Nos travaux ont porté de manière informelle -il ne s'agit pas de créer une institution faisant concurrence au forum ou à la conférence, naturellement- mais nos travaux ont porté sur trois thèmes : coopération régionale et accroissement des échanges, développement durable et petites économies insulaires et sécurité régionale et bonne gouvernance. Il y avait là une quinzaine de chefs d'Etat et de Gouvernement représentants le Pacifique, plus les représentants des trois collectivités françaises du Pacifique.

A travers ces débats, nous avons cherché à répondre à la question : quelle place pour les peuples du Pacifique dans le monde de demain, et comment affirmer une solidarité nécessaire pour permettre un développement durable dans cette région ?

Bien qu'au coeur du nouveau bassin mondial, l'Océanie il faut bien le dire, bénéficie trop marginalement du dynamisme mondial et, face à ce constat, tous les intervenants ont souligné la nécessité d'accroître les échanges, de renforcer la coopération entre les pays de la région et d'accroître la solidarité entre eux et avec le reste du monde.

Dans ce contexte, j'ai évoqué bien entendu l'importance des relations économiques entre les Territoires français du Pacifique et leurs voisins. Je souhaite, vous le savez, que ces Territoires soient de mieux en mieux et de plus en plus intégrés à leur environnement Pacifique. J'ai rappelé, pour donner un exemple, que les échanges aujourd'hui entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie sont d'ores et déjà supérieurs aux échanges entre la France métropolitaine et le

Vanuatu, c'est dire qu'il y a un potentiel d'échanges local qui est très important et qui doit être développé.

J'ai également souligné notre volonté de mettre notre expertise au service de la région, et c'est pour ma part, le mandat que j'ai assigné aux assises de la recherche française dans le Pacifique, qui sont prévues l'été prochain à Nouméa et qui sont actuellement en cours de préparation.

La question du développement durable est un enjeu capital pour les pays du Pacifique.

L'élévation du niveau des océans, notamment avec l'excès condamnable des émissions de gaz à effets de serre, la dégradation des récifs coralliens qui en est un peu la conséquence, menacent en fait jusqu'à l'existence de certains états et donc j'ai invité, chaleureusement mais fermement nos voisins du Pacifique à être encore plus présents dans ce combat, en particulier pour ratifier le protocole de Kyoto.

Devant la montée des tensions que connaissent certains états du Pacifique Sud, le débat sur la sécurité régionale et sur la bonne gouvernance avait une actualité particulière.

Concernant la situation dans les îles Salomon, nous avons considéré de manière unanime qu'une présence militaire internationale temporaire, à partir du moment où elle est voulue et demandée par les autorités légitimes du pays concerné, est parfois nécessaire pour permettre de consolider les institutions et favoriser le retour à la paix civile.

Cette rencontre m'a également permis de souligner la volonté de la France de maintenir, mais aussi de faire évoluer sa présence dans le Pacifique. Conformément à la volonté des populations, les collectivités locales du Pacifique acquièrent davantage d'autonomie au sein de la République. Ce mouvement plaide pour l'intégration la plus large possible de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de la Polynésie française dans leur environnement régional, je le répète.

Nous avons d'ailleurs, à la demande exprimée par le Premier ministre du Vanuatu, présenté un point général sur la situation et l'avenir des collectivités françaises, chacune avec ses aspirations et son destin particulier dans le Pacifique.

Dans cet esprit, j'ai invité nos partenaires du Pacifique à considérer désormais les exécutifs des Territoires comme leurs interlocuteurs français et j'ai également souhaité que la Polynésie française puisse, comme la Nouvelle-Calédonie, accéder au statut d'observateur du Forum des îles du Pacifique.

La France entend développer avec les états insulaires un partenariat exemplaire. La zone pacifique bénéficiera de l'augmentation de 50% d'ici à 2007 de l'aide publique au développement, de même que de décision que nous avons prise de doubler les crédits et les moyens du fonds d'aide et de développement pour le Pacifique.

La France souhaite également inscrire son action dans une stratégie régionale. Elle continuera de soutenir le Forum des îles du Pacifique et la communauté du Pacifique, et ceci en liaison très étroite avec l'Australie et avec la Nouvelle-Zélande. Et nous avons évoqué un certain nombre de programmes que nous avons avec l'Australie, avec la Nouvelle-Zélande ou avec les deux, notamment dans le domaine de la santé et dans le domaine de la lutte contre le sida.

Dans le même esprit, les armées françaises travailleront avec nos amis australiens et néo-zélandais, plus que par le passé, pour renforcer les actions qui concourent d'une part au développement des états insulaires, d'autre part, à la surveillance des zones halieutiques qui sont en danger et aussi celles qui concourent à une réaction efficace et rapide face à des situations de catastrophes naturelles.

Nous avons également évoqué les immenses richesses des cultures océaniques, micronésiennes, mélanésiennes, polynésiennes, tout ce qui nous vient de cette première culture austronésienne et j'ai souhaité que le nouveau musée du quai Branly soit une vitrine ouverte sur le monde pour que ces cultures puissent être vues, commentées au niveau qui est le leur, c'est-à-dire au niveau des plus grands chefs d'oeuvre de l'humanité et j'ai invité l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement du Pacifique sud pour l'inauguration du musée Branly, qui aura lieu, je l'imagine, au début de 2006.

Voilà en quelques mots ce qui a été évoqué aujourd'hui, dans un débat qui a été très cordial, très chaleureux, riche, et dont pour ma part j'ai tiré une conclusion, c'est que la France se devait, plus

encore que par le passé, d'être au sein de l'Union européenne le moteur d'une action de solidarité renforcée entre l'Union européenne et le Pacifique.

QUESTION - Vous avez dit que vous souhaitiez que les pays du Pacifique signent l'accord de Kyoto. Est-ce que c'est un message indirect que vous envoyez à l'Australie et aux Etats-Unis qui ne sont pas signataires ?

LE PRESIDENT - Attendez, je n'envoie aucun message indirect. J'ai pris une position au nom de la France, claire depuis l'origine, position que j'ai confirmée en toutes occasions et notamment à Johannesburg, à savoir que la planète était en danger, que tout ceci était sérieux, que l'on devait aller au-delà de tels ou tels intérêts particuliers et que cela supposait que l'on maîtrise notamment les émissions de gaz à effet de serre et que pour cela, on avait avec le protocole de Kyoto un accord qui n'est pas peut-être parfait, mais qui au moins répond à une part non négligeable des exigences et que, moralement, chacun devait le signer. C'est un message que j'ai depuis longtemps, ce n'est pas aujourd'hui que je l'ai trouvé, et je ne fais de leçon à personne. Je dis simplement à chacun qu'il doit prendre ses responsabilités.

QUESTION - Compte tenu de tout ce que vous venez d'annoncer au niveau de l'aide de votre coopération de la France dans le Pacifique, pourquoi ne pas avoir créé comme lors de votre premier gouvernement un secrétariat d'Etat au Pacifique sud, plutôt que de réactualiser ce fonds d'aide économique et culturel ? Et par ailleurs j'en profite pour vous demande, puisque les relations ne sont pas tout à fait au beau fixe entre la France et l'Australie où l'Alliance française vient d'être victime d'un attentat, à votre avis, est-ce que c'est dû votre position sur l'Iraq ou votre présence dans le Pacifique ?

LE PRESIDENT - Tout d'abord, lorsque j'ai formé le gouvernement pour la deuxième fois, j'avais eu l'idée qui, il faut bien le reconnaître, n'était alors pas courante, d'avoir une action d'impulsion dans le Pacifique, et j'avais imaginé, tout naturellement, qu'il fallait que ce soit assumé par quelqu'un qui connaisse particulièrement la région, qui y croie, qui ait pour cela un vrai engagement, et c'est dans cet esprit que j'avais demandé à Gaston FLOSSE d'assumer ces responsabilités gouvernementales.

C'est lui qui a créé, à l'époque, le Fonds d'intervention pour le Pacifique et qui a engagé la France, et notamment la grande machine diplomatique de la France, le quai d'Orsay, qui l'a engagé dans cette voie consistant à prendre en considération l'importance de cette zone, et à avoir pour objectif d'y renforcer nos solidarités. Le mouvement a été créé, l'objectif a été atteint. A partir de là, aujourd'hui, ce n'est plus le problème d'un ministère ou d'un secrétariat d'état, c'est un élément admis, acquis de la diplomatie française et la réunion d'aujourd'hui n'est au total que le prolongement de l'action qui à l'époque avait été engagée par Gaston FLOSSE et qui était très novatrice.

Sur le deuxième point, je tiens à vous dire que nos relations avec l'Australie sont excellentes. Nous n'avons aucun problème particulier avec l'Australie. Lorsque l'Australie a décidé de s'engager, conformément d'ailleurs au protocole et aux accords de "Bike-Tawa" pour apporter un soutien aux îles Salomon, un soutien qui était demandé par les autorités légales et légitimes des îles Salomon, je vous signale que la France a immédiatement approuvé cette position et, je le répète, nous n'avons aucune espèce de contentieux ou de conflit avec l'Australie, pas plus qu'avec la Nouvelle-Zélande.

QUESTION - Les Nations Unies n'ont pas validé cette intervention, je crois que vous y teniez assez et d'autre part comment interprétez-vous quand même l'absence de l'Australie aujourd'hui, alors qu'elle pense être candidate le 13 août prochain, à la tête du Forum du Pacifique ?

LE PRESIDENT - L'Australie était bien entendu invitée. Elle nous a fait savoir qu'il lui était difficile d'envoyer son Premier ministre, pour des raisons qu'elle a d'ailleurs précisées. Et elle a proposé d'envoyer un fonctionnaire. Nous avons fait répondre que nous accueillerions volontiers le Premier ministre ou un ministre, mais que cette réunion ne se faisait pas au niveau des fonctionnaires, quel que soit le respect que nous avons pour les fonctionnaires en général et pour les fonctionnaires australiens en particulier. Et l'Australie n'est pas représentée, c'est le seul pays de la région qui soit absent, tous les autres étaient présents. J'aurai l'occasion naturellement de faire en sorte que l'Australie, que les autorités australiennes, soient tenues dans le détail

faire en sorte que l'Australie, que les autorités australiennes, soient tenues dans le détail informées de nos discussions.

QUESTION - Monsieur le Président, juste pour s'éloigner temporairement du Pacifique, je suppose que vous êtes tenu au courant de la situation en métropole, et notamment sur le front des incendies de forêt où il y a déjà trois morts et des milliers d'hectares ravagés. Je voulais connaître votre sentiment et savoir s'il fallait renforcer les sanctions notamment contre les pyromanes ?

LE PRESIDENT - Chère madame, voilà une question essentielle et bien que nous soyons loin de la métropole, je vous remercie de m'avoir posé cette question sur un sujet qui me préoccupe énormément.

Je suis naturellement tenu informé en permanence de la situation. Vous comprendrez que je veuille tout d'abord dire ma consternation à l'égard des victimes, et ma compassion à l'égard de leurs familles. Mais je voudrais aussi rendre un hommage particulier et saluer l'engagement et le dévouement de toutes celles et tous ceux qui, avec beaucoup de courage, luttent contre les incendies depuis des jours et des jours et parfois au péril de leur vie.

Le gouvernement prend, je peux vous le dire, et prendra toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette situation dramatique, d'une extrême gravité, à cette tragédie qui se déroule dans le sud de la France et, au moment même où nous parlons, dans le Var.

Je veux appeler naturellement chacun à la plus grande vigilance, notamment tous nos compatriotes de ces régions en particulier, à la plus grande vigilance et à l'esprit de responsabilité en cette période de sécheresse, où l'on ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi sans faire courir des dangers considérables à l'ensemble d'une région ou d'une population.

Et pour, répondre à votre dernière question, je vais vous dire que si certains de ces incendies sont d'origine criminelle et il y a tout lieu naturellement de le penser, volontaire ou involontaire, les coupables seront recherchés avec une extrême rigueur, une très très grande rigueur. Le gouvernement et le Premier ministre ont donné des instructions draconiennes pour la recherche des éventuels pyromanes, pour qu'on les trouve et si on les trouve et si on prouve leur culpabilité, je peux vous dire que les sanctions seront d'une extraordinaire sévérité.

QUESTION - Monsieur le Président, représentant la télévision fidjienne, j'ai rarement l'occasion d'avoir des contacts avec le Président français. Je voudrais vous poser trois petites questions, très rapidement. Premièrement, quelles relations avez-vous l'intention d'établir avec Fidji ? Deuxièmement, y a-t-il eu des demandes particulières qui vous ont été présentées par le Premier ministre de Fidji ? Et troisièmement, comment la France peut-elle nous aider à régler le problème du protocole sucre dans nos relations avec l'Union européenne ?

LE PRESIDENT - Quelles relations ? Les meilleures. Nous avons des relations anciennes et toujours très amicales avec Fidji. Et elles continueront naturellement à être excellentes. J'ai beaucoup d'estime pour les autorités fidjiennes et naturellement pour l'ensemble des Fidjiens. Pour ce qui concerne les entretiens avec le Premier ministre de Fidji, nous avons parlé d'une part de l'ensemble de la situation des pays appartenant au Forum. J'ai écouté avec beaucoup d'attention le jugement du Premier ministre des Fidji sur l'ensemble de la région. Je me suis réjoui que ces relations soient également excellentes aussi bien avec la Polynésie qu'avec la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

Et s'agissant du protocole sucre, je lui ai indiqué que je ferai le maximum, au niveau de l'Union européenne, pour faciliter une solution qui soit conforme aux intérêts légitimes des Fidjiens.

QUESTION - Ma première question concerne une de vos déclarations en Nouvelle-Calédonie. Vous avez dit que si les Calédoniens choisissaient l'indépendance, la France les accompagnera naturellement. Est-ce que la France le fera également pour la Polynésie si les Polynésiens se prononcent sur l'indépendance favorablement ? Et la deuxième question, Monsieur le Président, concerne les essais nucléaires. Vous avez parlé de la reconnaissance de la France vis-à-vis de la participation de la Polynésie française, est-ce que cette reconnaissance et cette dette s'étendront jusqu'aux anciens travailleurs des sites ?

LE PRESIDENT - Alors, sur le premier point, nous sommes dans deux contextes qui n'ont strictement rien à voir entre la Calédonie et la Polynésie. La Calédonie a engagé un processus qui

a été concrétisé par les accords de Nouméa, d'abord de Matignon et ensuite de Nouméa. Il va de soi que ces accords seront scrupuleusement respectés, dans leur lettre comme dans leur esprit. Ils impliquent un référendum dans 15 ou 20 ans. Monsieur Paul NEAOUTYINE qui s'exprimait ce matin devant les chefs d'Etat et de gouvernement l'a rappelé. Eh bien la France tirera toutes les conséquences de la volonté exprimée par les Calédoniens. Je n'ai pas du tout observé un phénomène de même nature en Polynésie, c'est le moins qu'on puisse dire. En Polynésie, il y a une très forte majorité démocratiquement exprimée au niveau du gouvernement, au niveau de l'Assemblée territoriale, au niveau des mairies, qui ne met pas du tout en cause l'appartenance de la Polynésie à la République. Elle a simplement exigé, dans son courant autonomiste qui est le courant très général de la population polynésienne, des réformes notamment la dernière réforme du statut, qui va entrer en vigueur, j'espère, en début d'année prochaine, qui lui donne une autonomie complète dans le cadre de la République. Bien entendu, la France respectera cette exigence car la France est une démocratie.

La seconde question qui m'était posée, c'est le suivi et les conséquences éventuelles des essais nucléaires qui ont eu lieu en Polynésie pendant toute une période. A l'issue de la dernière campagne d'essais, nous avons souhaité que des experts du plus haut niveau et totalement indépendants, ne comportant pas d'experts français, sous le contrôle de l'Organisation Mondiale de la Santé, experts appartenant à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, viennent sur place avec tous les moyens nécessaires pour examiner la situation, de façon à ce qu'ils portent un jugement qui soit incontestable, non pas polémique naturellement, mais incontestable scientifiquement parlant.

Alors cette étude a été faite, elle a été longue. Elle a été faite de façon approfondie par les meilleurs experts internationaux, ils étaient 20 ou 30 et du plus haut niveau. Il n'y avait pas de Français, en tous les cas à ma connaissance. Et cette étude a confirmé deux choses. D'une part qu'il n'y aura pas d'effet sur la santé qui puisse être diagnostiqué médicalement. Deuxièmement, qu'il n'y avait pas d'effet à attendre sur le biotope. C'est le jugement des experts internationaux, qui n'a été contesté par personne, je veux dire personne ayant la compétence pour le faire. Ils ont ajouté que la France pouvait arrêter ces vérifications maintenant, qu'elles ne servaient plus à rien. Néanmoins, en application d'un principe auquel nous sommes attachés, qui est le principe de précaution et que je viens d'ailleurs d'introduire dans la réforme constitutionnelle sur le développement durable et l'environnement, la France continue à assurer la surveillance radiologique et géomécanique des sites, de même qu'elle assure le suivi médical de l'ensemble du personnel ayant participé aux expérimentations nucléaires françaises. Aucune exposition aux rayonnements ionisants significativement supérieure à la radioactivité naturelle n'a jusqu'ici été observée.

Voilà la réalité des choses. Naturellement, puisque nous avons décidé de faire le suivi et de maintenir l'observation de toutes celles et de tous ceux qui ont travaillé sur les sites, s'il y avait quoi que soit, nous assumerions la totalité de nos responsabilités.

QUESTION - Première question, vous avez parlé tout à l'heure du rôle du Pacifique, du rôle central du Pacifique à l'avenir des pays du Pacifique. Est-ce que je pourrais vous poser la question de savoir quel rôle vous envisagez pour les territoires français du Pacifique à l'avenir ? Est-ce que vous avez l'intention de les voir devenir des membres pleins et entiers du Forum ou de la communauté du Pacifique ou est-ce que vous les envisagez toujours à la marge de ces institutions, à l'extérieur de ces institutions ?

LE PRESIDENT - Ma réponse est tout à fait claire. Nous souhaitons que les collectivités françaises du Pacifique participent à toutes les instances internationales qui concernent le Pacifique et, en particulier, naturellement, le Forum. Actuellement, la Nouvelle-Calédonie est membre du Forum, la Polynésie ne l'est pas. Je suis intervenu ce matin encore, après Gaston FLOSSE, pour plaider en faveur de la Polynésie en espérant qu'elle pourrait être admise le plus rapidement possible dans le Forum. Je vous remercie.